

Des moyens pour l'éducation des enfants du voyage

Nous avons appris que l'enseignante des enfants du voyage de l'école Rosemont à Besançon, a décidé de quitter son poste.

Cette décision est la conséquence des entraves que l'inspection académique met aux enseignantes des enfants du voyage de Besançon et de Montbéliard, entraves qui mettent en danger la scolarité des enfants.

En effet, depuis un mois les deux enseignantes du Doubs pour enfants du voyage ont par exemple interdiction d'aller sur les terrains de stationnement pour discuter avec les familles en vue d'assurer la scolarité des enfants. Ces rencontres sont pourtant nécessaires pour créer un lien de confiance avec les familles et permettre ainsi aux enfants d'aller à l'école. Ce n'est en effet qu'en pouvant se déplacer, sur le secteur de Besançon / Pontarlier pour l'une, Montbéliard / Morteau pour l'autre, rencontrer les familles, prendre du temps avec elles, etc. que l'on peut permettre la scolarisation d'un maximum d'enfants du voyage, en particulier ceux des familles les plus en difficulté. D'ores et déjà, avec ces entraves, de moins en moins d'enfants se rendent régulièrement à l'école.

En entravant comme on le fait le travail des enseignants auprès des enfants du voyage, c'est leur scolarisation qui est mise en danger. Plutôt que d'entraver le travail des enseignantes, ce sont de véritables moyens qui doivent être mis en place pour assurer le droit à l'éducation de tous les enfants, qu'ils soient du voyage ou non.

Nom	Prénom	Ville	Signature

A renvoyer à :

Association Espoir et Fraternité de Franche-Comté, 4 rue de Dampierre, 39700 Fraisans